

LE 124  
SASu au capital de 1000 euros  
160 Grand Rue  
57190 Florange  
siren 881047179

Le 12 juillet 2023 à 16 heures, est présent au siège de la société, le soussigné :

Monsieur REZAIKI Ghoulam

Représentant la totalité des parts, afin de participer à

l'Assemblée Générale Extra Ordinaire

dont l'ordre du jour est annoncé par Monsieur REZAIKI Ghoulam président de cette assemblée

Dissolution de l'entreprise  
Radiation de la société  
Nomination du liquidateur  
Adresse de liquidation

Résolution N1

Monsieur REZAIKI Ghoulam propose la dissolution de l'entreprise par cessation totale de l'activité à compter du 30 avril 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution N2

Monsieur REZAIKI Ghoulam propose la radiation de l'entreprise par cessation totale de l'activité à compter du 30 avril 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution N3

Nomination au poste de liquidateur Monsieur REZAIKI Ghoulam celui ci présent déclare accepter cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution N4

L'adresse de liquidation est fixée au 160 Grand Rue 57190 FLORANGE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30

A Florange le 12 juillet 2023

Signature des intervenants

